



Compte-rendu

CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 30 août 2016

L'an Deux Mille Seize,
Le trente août 2016
à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 22 août 2016, s'est réuni à la Salle Pierre Delcourt en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques SCHNEIDER, Maire,

Etaient présents :

Marie-Claude BAILLEUL, Bernard BOURLET, Françoise GRARD, Chantal DOULIEZ,
Jean-François GILBERT – Adjoint
Nathalie KOPCZYNSKI, Maurice DENIS, Christelle GALLIEZ, Michèle BARNAULT, Geneviève VANSNICKT,
Alain BLANCHART, Marie-Pierre SLATKOVIE, Michel COUDYSER, Séverine DUPONT,
Sandrine DUMONT, Sabrina DELSALLE, Brigitte BLOIS, David SWAENEPOEL – Conseillers Municipaux

Laurent SIGUOIRT a pris part aux discussions et aux délibérations à partir de la délibération n°2016-069

Etaient excusés et ayant donné pouvoir :

Abel MERCIER, qui donne pouvoir à Bernard BOURLET
Francis ANDRIEU, qui donne pouvoir à Françoise GRARD
Jean-Pierre DECOBECQ, qui donne pouvoir à Séverine DUPONT
Jacky HOOGERS, qui donne pouvoir à Brigitte BLOIS
Thomas DEVILLERS, qui donne pouvoir à Sabrina DELSALLE

Absents excusés :

Adrien DAMIEN, Arlette QUEHE

La séance débute à 19h15

Nombre de conseillers :

- en exercice : 27
- présents : 25
- votants : 25

Les membres présents forment la majorité des conseillers municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du code général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance, Madame Michèle BARNAULT a été désignée secrétaire de séance en conformité avec l'article L.2121-15 du même code et a procédé à l'appel nominal.

Rapporteur : Monsieur Jacques SCHNEIDER, Maire

2016-067 – Modification de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 30 août 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité par 25 voix pour,
DECIDE

approuve la modification de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 30 août 2016.

L'ordre du jour est donc le suivant :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 juin 2016
2. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - Programmation 2017
3. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - Aide départementale aux villages et bourgs
4. Affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord : demande du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut
5. Revalorisation des tarifs relatifs aux salles municipales au 1^{er} janvier 2017
6. Modification du tableau des effectifs dans les filières animation et technique - Réforme des rythmes scolaires
7. Tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe
8. Modification du règlement intérieur des salles municipales
9. Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN - Comités syndicaux des 17 décembre 2015 et 14 juin 2016

2016-068 – Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 juin 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

d'approuver le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 juin 2016 en y apportant la modification suivante :

Page 10 du dossier préparatoire :

2016-063 - Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée - Modification du circuit pédestre « Entre Terres et Eaux »

[...] Il serait néanmoins nécessaire de réaliser une jonction comme indiqué sur le plan annexé à la présente délibération. Il est ~~conseillé~~ **décidé** de surseoir tant que la jonction n'est pas faite

2016-069 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - Programmation 2017 : Aménagement de trottoirs sur la RD 102 A (rue Gambetta)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer la demande de subvention auprès du Département du Nord au taux le plus élevé,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

DIT

Que les recettes seront inscrites au budget de la commune.

2016-070 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - Aide départementale aux villages et bourgs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer la demande de subvention auprès du Département du Nord au taux le plus élevé,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

DIT

Que les recettes seront inscrites au budget de la commune.

2016-071 – Affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord : demande du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- d'accepter l'adhésion volontaire du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut.

Rapporteur : Monsieur Abel MERCIER, adjoint délégué aux Finances, aux grands projets, à l'Etat Civil, à la gestion du cimetière et à la gestion prévisionnelle des effectifs du personnel

2016-072 – Revalorisation des tarifs relatifs aux salles municipales au 1^{er} janvier 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité par 25 voix pour,

DECIDE

- de reconduire les tarifs de location des salles communales à l'identique pour 2017,
- de procéder, à compter du 1^{er} janvier 2017, à l'application des nouveaux tarifs de location de vaisselle, ainsi que la réévaluation de la caution ménage, comme suit :

Location vaisselle pour vin d'honneur

Salles	Habitants Hergnies		Extérieurs Hergnies	
	2016	2017	2016	2017
Pierre Delcourt	15.50 €	15.50 €	25.00 €	25 €
Léo Lagrange	15.50 €	15.50 €	25.00 €	25 €
André Malraux	21.00 €	21 €	30.00 €	30 €

Location vaisselle pour repas (Uniquement pour la salle André Malraux)

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Habitants Hergnies	32 €	35 €
Extérieurs	70 €	75 €

Soit pack complet vin d'honneur + repas (salle Malraux)

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Habitants Hergnies	53 €	55 €
Extérieurs	100 €	105 €

Caution ménage

		<u>2016</u>	<u>2017</u>
Salles Pierre Delcourt et Léo Lagrange :	caution de	50 €	50 €
Salle André Malraux :	caution de	100 €	150 €

- d'autoriser Monsieur le Maire de signer tout document afférant à ce dossier.

2016-073 – Modification du tableau des effectifs dans les filières animation et technique - Réforme des rythmes scolaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité par 25 voix pour,
DECIDE

- de procéder, à compter du 1^{er} septembre 2016 à la mise à jour du tableau des effectifs, avec suppressions des postes actuels et créations des postes comme suit :

SITUATION ACTUELLE	SITUATION A COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2016
<p><u>Filière technique :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non-complet, quotité 28h21/35^{ème}- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non-complet, quotité 31/35^{ème}- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non-complet, quotité 31h30/35^{ème} <p><u>Filière animation :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 1 poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non-complet, quotité 32h55/35^{ème}	<p><u>Filière technique :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non-complet, quotité 33h55/35^{ème}- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non-complet, quotité 33h02/35^{ème}- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non-complet, quotité 33h00/35^{ème} <p><u>Filière animation :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 1 poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet

Il est précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu. L'annualisation du temps de travail n'a pas d'incidence sur les plannings horaires.

- de compléter en ce sens le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

DIT

Que Les crédits nécessaires à la rémunération des agents ainsi nommés et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget de la commune.

2016-074 – Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité par 25 voix pour,
DECIDE

- de procéder, à compter du 1^{er} septembre 2016 à la suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet,
- de procéder, à compter du 1^{er} septembre 2016 à la création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet, étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu,
- de compléter en ce sens le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

DIT

Que Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget de la commune.

Rapporteur : Madame Françoise GRARD, Adjointe déléguée à la famille, l'enfance et le contrat petite enfance

2016-075 - Modification du règlement intérieur des salles municipales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité par 25 voix pour,
DECIDE

- d'approuver ce règlement intérieur,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents,
- d'autoriser l'adjoint délégué à signer ces documents, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Rapporteur : Monsieur Jean-François GILBERT, Adjoint délégué à l'assainissement, l'hydraulique, l'environnement, l'aménagement du territoire et au Plan Local d'Urbanisme

2016-076 - Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN - Comités syndicaux des 17 décembre 2015 et 14 juin 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité par 25 voix pour,
DECIDE

d'accepter les propositions suivantes :

- Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN des communes de CAMPHIN-EN-CAREMBAULT et PHALEMPIN (Nord) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)
- Adhésion au SIDEN-SIAN des communes de NEUVIREUIL, SAINS-LEZ-MARQUION et VIS-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) et « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN des communes de BELLONNE, GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT et OISY-LE-VERGER (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) et « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la Ville de DENAIN (Nord) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)
- Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé (SIARC) (Nord) avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,
- Adhésion au SIDEN-SIAN des communes de COUCY-LES-EPPEES et EPPEES (Aisne) avec transfert de la compétence « Assainissement Collectif ».

Le Conseil Municipal souhaite que les modalités de ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN soient telles que prévues dans les délibérations n° n° 39/10a et 40/10b adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN du 17 Décembre 2015, dans les délibérations n° n° 9/2a, 10/2b, 11/2c, 12/2d, 13/2e, 14/2f, 15/2g, 17/2i, 18/2j et 19/2k adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN du 14 Juin 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Fait à Hergnies, le 15 novembre 2016

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping initial 'J' followed by several vertical strokes and a long horizontal flourish at the bottom.

Jacques SCHNEIDER
Maire d'Hergnies